

## L'automobile : partenaire engagé de la mobilité écologique : les paramètres de l'équation.

L'industrie automobile mondiale est engagée dans trois ruptures simultanées sans précédent, chacune essentielles : une rupture technologique (voitures propres) et une rupture numérique (véhicule connecté, voiture autonome) pour répondre à une rupture sociétale d'exigence d'une mobilité écologique dans l'intermodalité.

Ces ruptures se traduisent par des investissements massifs de la part des constructeurs pour :

- répondre à un choc normatif et réglementaire très exigeant (Euro 6D evap, 95g, malus renforcé, vignète crit'air, zone à faible émissions, ...),
- développer des véhicules connectés, de plus en plus 'autonomes' pour davantage de sécurité et une optimisation des flux routiers,
- apporter des solutions de mobilité propres, sûres, innovantes et adaptées aux besoins actuels et futurs.

Tout en assurant la pérennité de leurs entreprises et des emplois, ils doivent ainsi répondre à de nombreuses trajectoires :

- celles, fixées de longue date, par l'Europe sur les émissions de CO<sup>2</sup> et sur les normes euro,
- puis, depuis peu, celle issue du contrat de filière signé avec l'Etat,
- celles aussi, diverses et divergentes décidées par les collectivités territoriales,
- et enfin prochainement celle de la LOM, débattue par le Parlement,

Le succès suppose le respect des points suivants :

- neutralité technologique de l'Etat pour un foisonnement de réponse issues de la recherche,
- mesure de l'empreinte environnementale établie sur l'analyse du cycle de vie des véhicules,
- visibilité normative, réglementaire et fiscale pour travailler sur un horizon de temps compatible avec celui de l'industrie,
- cohérence des dispositifs pour une continuité d'itinérance,
- développement d'infrastructures par l'Etat pour rendre ces mutations possibles et acceptables sur l'ensemble du territoire (borne de recharge, intermodalité, mobilité du 1er kilomètre, soutient à la montée en puissance du marché des véhicules électriques, ...),
- communication envers les usagers sur un cap clair et crédible pour éviter les messages contradictoires source de déception, de scepticisme ou de révolte et pour éviter un retournement brutal de marché générateur d'un ROI insuffisant.

14 mois après la signature du contrat de filière et à l'aube du vote de la LOM et du PLF 2020, que constatons nous ?

- peu ou pas de visibilité sur les mesures d'accompagnement,
- des incertitudes se font jours sur les engagements pris par les pouvoirs publics (fiscalité, PAC, bornes de recharges, ...),
- des clients déboussolés qui sont confrontés à des messages contradictoires et ne savent plus que faire,
- un refus de travailler de façon constructive avec la filière automobile de la part d'une partie de la mouvance écologique.

La CSIAM plaide pour une vision concertée des mobilités du futur qui réponde aux nécessités de déplacements de chacun, selon ses besoins, avec une transition négociée dans le respect d'objectifs environnementaux, de sécurité et d'optimisation du trafic qui utilisera les savoirs actuels et futurs en termes de technologies, de connectivité et de voitures autonomes.

Contact presse: Annick DUCROCQ (CSIAM) - 06 83 40 47 49 - annick.ducrocq@csiam-fr.org